

Technicien maintenance cvc (H/F)

64600 ANGLET [Accéder à l'annonce en ligne](#) 

 Contrat de travail temporaire

 Dès que possible

 Durée : 3 mois

 Temps plein

 Ouvert aux personnes en situation de handicap

 € 2400 / Mois

L'entreprise

L'un de nos clients, reconnu pour son rôle dans les transitions énergétique, numérique et industrielle en France, œuvre à l'émergence d'une société bas carbone à travers des travaux d'installation électrique, avec le soutien de notre agence à Bayonne.

Le poste

Nous recherchons un Technicien de maintenance CVC (H/F) pour un poste basé à Anglet . Ce poste, à pourvoir dès que possible , propose une mission de 3 mois en intérim avec une possibilité d'embauche en CDI.

Vous serez en charge de la pose et du dépannage de systèmes de climatisation. Vous travaillerez en totale autonomie et en itinérance, avec un véhicule de société couvrant la zone de Mimizan à Hendaye. Votre profil doit allier polyvalence en maintenance et spécialisation en climatisation et entretien multitechnique.

Le poste propose une rémunération attractive de 2 200€ à 2 400€ brut mensuel, avec des primes de déplacement. Vous travaillerez 35 heures par semaine, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Rejoignez une équipe dynamique et profitez d'une opportunité de carrière stable et enrichissante. Ce poste est proposé par notre agence, spécialisée dans le recrutement de professionnels qualifiés.

Le profil recherché

Pour le poste de Technicien de maintenance chauffage ventilation climatisation CVC (H/F), nous recherchons un candidat avec une formation de Titre de niveau IV, équivalente à un Baccalauréat général, technologique, professionnel, ou équivalent.

Le candidat idéal doit posséder une expérience professionnelle de 1 à 2 ans dans le domaine de la maintenance CVC.

Les compétences requises incluent une maîtrise des systèmes de chauffage, de ventilation, et de climatisation, ainsi qu'une capacité à diagnostiquer et réparer les pannes efficacement.

La capacité à travailler de manière autonome et à respecter les normes de sécurité est essentielle.